

## Le gouvernement signe un contrat de performance avec la SNEL et la REGIDESO

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2012

Le gouvernement congolais a signé le 27 février un contrat de performance avec la Société nationale d'électricité - SNEL, et la Régie congolaise de desserte en eau potable - REGIDESO, par lequel il s'est engagé à apurer ses dettes vis-à-vis de ces entreprises et à payer régulièrement ses factures. Les deux entreprises ont promis quant à elle d'améliorer leur desserte en eau et en électricité. Aux termes de ce contrat de performance, la REGIDESO est tenue à améliorer la qualité du service fourni à la population et à équilibrer ses finances.

L'entreprise devra également démarrer un programme de mise à niveau des infrastructures dans les centres d'exploitation. De son côté, l'État congolais s'est engagé à apurer ses dettes, à payer mensuellement les consommations d'eau des instances officielles et à faire respecter, par ses administrations, les délais de règlement des factures d'eau. Les deux parties envisagent de tout mettre en œuvre pour clôturer les travaux en cours relatifs à la transformation de la REGIDESO en société commerciale. Un comité de suivi sera mis en place pour assurer la bonne exécution de ce contrat de performance.

Radio Okapi (Kinshasa) - AllAfrica 01-03-2012